

PROCES-VERBAL DE LA 128^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU JEUDI 23 FEVRIER 2012
AU BUFFET DE LA GARE DE COURTELARY

Présidence Bernard Bühler

1. Salutations et ouverture de l'assemblée

A 2017, le Président ouvre cette 128^{ème} assemblée générale annuelle en saluant les personnes présentes. Il adresse les salutations particulières à Mme Madeleine Graber, représentante de la commune municipale de Courtelary.

Le procès-verbal de cette assemblée est tenu par le secrétaire Robert Cudré-Mauroux

Sont excusés: Erhard Huber, Steve Schwab, Jean-Luc Nicolet, Vreni Mathez, Ueli Ledermann, Gyger Patrick, Loïc Droz, Stéphane Bechtel, Otto Borruat, correspondant du JDJ.

Il est donné lecture de la lettre d'excuse de la commune municipale de Cormoret.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président demande à l'assemblée d'observer un instant de silence en la mémoire des personnes disparues et des proches des membres de la section.

Aucune modification n'est apportée à l'ordre du jour.
Il se présente comme suit.

1. Salutations et ouverture de l'assemblée
2. Liste des présences
3. Nomination des scrutateurs
4. Procès-verbal de la dernière assemblée du 24 février 2011
5. Rapports: a) du président
 b) du responsable des munitions
 c) du chef de tir
 d) du chef des JT
6. Rapport des comptes 2011
7. Rapport des vérificateurs des comptes
8. Cotisations 2012 (avenants)
9. Budget 2012
10. Démissions – admissions
11. Elections du président, du comité, du banneret
12. Nomination d'un vérificateur-suppléant des comptes
13. Propositions des membres (à faire parvenir jusqu'au 17 février 2012, au président)
14. Activités des tirs et manifestations pour l'an 2012
15. Distributions des challenges
16. Divers et imprévus

2. Liste des présences

Une liste des présences est mise en circulation. Celle-ci fait ressortir la présence de 21 personnes.

3. Nomination d'un scrutateur

Le sénior-vétéran Otto Zürcher est nommé scrutateur.

4. Procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 24 février 2011

La parole est donnée au secrétaire Robert Cudré-Mauroux. Le procès-verbal de cette dernière assemblée a retracé fidèlement les divers points. Il a été approuvé sans commentaire.

5. Rapports

5 a Rapport du Président

Bernard Bühler communique que son rapport annuel est très bref. Néanmoins, il rappelle la magnifique performance du groupe B de la société de tir Armes-Réunies de Courtelary qui a décroché le dernier titre de champion cantonal à Thoune en août dernier. (Dès à présent, cette catégorie B n'existe plus, ni au plan cantonal, ni au plan fédéral) Il précise néanmoins qu'il faut féliciter tous les acteurs de ce succès, même ceux qui ont obtenu la 3^{ème} place au plan régional de l'AJBST.

Pour Thoune, on a tenté un coup de poker et il a été le bon. Bravo ! Pour terminer, il adresse néanmoins un tout grand coup de chapeau aux participants de cette dernière finale cantonale de la catégorie B. Il rappelle encore le match au loto de la société de ce prochain samedi 25 février 2012.

Il souhaite à chacun une bonne saison de tir pour 2012, et pour rappel, les entraînements reprennent le jeudi 22 mars 2012, dès 17h30

Ce bref rapport est applaudi par l'assemblée et par conséquent, il est ainsi accepté.

5 b Rapport des munitions

Le responsable des munitions Claude Cudré-Mauroux donne lecture du rapport des munitions 2011 en donnant diverses précisions, concernant les concours et exercices. Il souligne que 22'875 cartouches ont été tirées, y compris le Tir de la Maîtrise jurassienne en campagne et le Tir amical des vétérans du Jura bernois. Le stock actuel est de 58 cartouches.

Ce rapport ne donne lieu à aucun commentaire et comme de coutume le cartouchier est remercié et félicité pour son grand travail.

5 c Rapport du Chef de tir

Le nouveau chef de tir Michel Cudré-Mauroux se déclare très satisfait de la saison écoulée. Les diverses compétitions sportives se sont bien déroulées, correctement, sans incident et ni accident. Il remercie et félicite Claude Cudré-Mauroux, qui comme les années antérieures a confectionné le palmarès des résultats des tireurs de la section, pour l'année 2011. Chacun est invité à le consulter.

Le rapport de Michel est accepté à l'unanimité et par acclamation.

5 d Rapport du Chef des jeunes tireurs

Le nouveau chef des jeunes tireurs présente son rapport comme suit:

Mesdames et Messieurs. Depuis 11 ans déjà, notre société n'avait plus organisé un cours de jeunes tireurs. Cette lacune est enfin comblée. Nous avons commencé l'année avec un effectif de 3 jeunes tireurs et de 3 jeunes juniors (jeunesses). Au cours de l'année, 2 jeunes juniors sont venus augmenter nos rangs. Les résultats de nos jeunes ont été en crescendo. A noter que 5 médailles ont été obtenues à la "Cible Campagne". Si les résultats sont bons dans notre stand, il faut noter que c'est plus difficile dans les autres stands. Trois jeunes juniors ont participé à la finale cantonale du Championnat de groupes à Thoune. Pour eux, cela devait être impressionnant d'être et de se trouver au milieu de tous ces tireurs chevronnés. Avec cette belle expérience vécue, ils vont prendre de la bouteille....

J'adresse mes félicitations à Sven Tschopp qui a terminé 5^{ème} au Concours de tir JT à Champoz et également 5^{ème} à la Super finale AJBST à Péry. Félicitations également à Colin Cudré-Mauroux qui remporte le challenge "Jeune tireur".

Je remercie encore les moniteurs de la société pour leur coup de main au cours de la saison.

Pour cette année 2012, j'ai actuellement des problèmes pour recruter un troisième jeune tireur, né entre 1992 et 1995. Le tir motive les plus jeunes (entre 10 et 16 ans), mais pas forcément les adolescents. Pour preuve, j'ai passé une annonce sur facebook et j'ai reçue une dizaine de jeunes juniors (jeunesse) qui seraient intéressés de Bienne à La Chaux-de-Fonds, mais pas de jeunes tireurs. Je suis encore à la recherche d'amateurs. Je vous remercie

6. Rapport des comptes

Notre trésorier Claude Cudré-Mauroux donne lecture des comptes de l'exercice 2011 qui bouclent avec un bénéfice de Fr. 138.00.

7. Rapports des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été contrôlés et vérifiés. Les vérificateurs recommandent à l'assemblée de les approuver. C'est par un applaudissement que ces comptes sont acceptés à l'unanimité. Des remerciements sincères sont adressés à Claude pour son excellente gestion.

8. Cotisations 2012

Comme l'année dernière, la cotisation reste inchangée à Fr. 20.00 pour les tireurs au bénéfice de la licence. L'avenant conformément à l'art. 8 est accepté, tel qu'il figure dans les statuts du 5 avril 2001.

9. Budget 2012

Ce budget 2012 avec plusieurs postes aux recettes et diverses dépenses présume un bénéfice de Fr. 1'550.00. Il est communiqué que la caisse de la section versera à chaque participant des tirs cantonaux argoviens et neuchâtelois, une contribution de Fr. 100.00. Sans autre commentaire, un budget, reste un budget.

10. Démissions - admissions

Mme Maria Delalay a présenté sa démission comme cantinière pour la fin de l'année 2011. Cette démission est acceptée par l'assemblée. Deux admissions ont été formulées, à savoir; Celles de MM. Barthélemy Droz et Cédric Martin. Ces admissions sont chaleureusement acceptées par l'assemblée.

11. Election du président – du comité – du banneret

Le vice-président Robert Cudré-Mauroux prend la parole pour communiquer que le président Bernard Bühler n'a pas présenté de démission dans les délais. Ainsi, il est reconduit dans sa fonction pour une nouvelle période statutaire de 2 ans. Cette première élection est acceptée par applaudissements. Les autres membres du comité, à savoir les moniteurs de tir ayant remplis les conditions des cours de répétition, sont aussi réélus pour la même période, il s'agit de; MM. Henri Mathez, Bernard Bühler, Michel Delalay, Robert, Claude et Michel Cudré-Mauroux. Le banneret Jean-Luc Nicolet est aussi reconduit dans sa fonction.

12. Nomination d'un vérificateur-suppléant des comptes pour l'année 2012

Pour la période comptable de l'année 2012, Barthélemy Droz, est nommé vérificateur-suppléant.

(Rappel; Les vérificateurs des comptes pour 2012, sont Bögli Jean et Roland Leuenberger)

13. Propositions des membres

Aucune proposition des membres n'est parvenue au président, dans le délai fixé au 17.02.2012.

14. Activités des tirs et manifestations pour l'an 2012

Le chef de tir Michel Cudré-Mauroux, responsable du calendrier, présente ce dernier avec tous les détails précis des jours de tir au stand de Courtelary. Il précise que le Tir fédéral en campagne aura lieu à Sonceboz pour le 300 m et aussi pour le pistolet à 25 m. La grande sortie de section se fera au Tir cantonal neuchâtelois, au stand de tir du Pâquier. La petite sortie aura lieu au tir

cantonal argovien, dans le Fricktal. (On y participera sur 2 jours) Il rappelle par ailleurs que l'on peut visiter en tout temps le site internet de la société, à savoir: www.armes-reunies-courtelary.ch.

15. Distributions des challenges

Les challenges mis en compétition sont remis aux récipiendaires par le chef de tir Michel Cudré-Mauroux. A ce sujet, il en est référé au palmarès de l'année 2011. Les cartes-couronnes sont aussi délivrées. Il faut préciser que d'autres cartes-couronnes ont été distribuées le 1^{er} janvier 2012, au Buffet de la Gare à Courtelary

16. Divers et imprévus

Ce point donne lieu à plusieurs informations, à savoir:

La société de tir "Armes-Réunies" de Courtelary, participera à la Fête du Village, des 7 et 8 septembre 2012, mais avec un nombre très restreint de nos membres. (Quelques heures)

Le prochain match au loto de la société de tir Armes-Réunies de Courtelary a été programmé au samedi 23 février 2013.

Henri Mathez remercie en particulier Claude et Robert Cudré-Mauroux pour leur aide au "Passeport vacances 2011" à Sonceboz. Il se recommande déjà pour celui de cette année 2012, qui aura lieu les 13 et 14 août.

L'assemblée des délégués de l'AJBST aura lieu samedi 10 mars 2012, à Prêles. Y participeront avec droit de vote; Bernard Bühler, Karl Flück, Alain Monney, Claude et Michel Cudré-Mauroux.

Aucun délégué ne participera à l'assemblée cantonale ABST à Utzenstorf, le samedi 31 mars 2012.

René Gerber prend la parole pour remercier très sincèrement et chaleureusement les membres de la société de tir de Courtelary et du Club sportif des cheminots pour leur présence aux obsèques de son épouse Denise.

Henri Mathez communique que le fils de notre regretté membre Giuseppe Iannantuoni cherche à mettre en vente les armes de son père, à savoir un fass. 90 et un mousqueton. Avis aux amateurs.

Claude Cudré-Mauroux rappelle à tous les membres désignés d'être présents à 17.30 précises à la halle de gymnastique. A l'issue de la mise en place de la halle, un plat de viande a été commandé.

Le président Bernard Bühler donne la parole à Mme Madeleine Graber, représentante de la commune municipale de Courtelary. Madeleine Graber remercie la société de tir pour l'invitation à cette assemblée. Elle adresse ses félicitations aux tireurs de la section qui ont décroché le titre de Champion cantonal, avec la médaille d'or, à la finale du Championnat de groupes à Thoune. Elle souhaite aussi beaucoup de succès et de réussites à tous pour l'année 2012.

Le président clôt cette 128^{me} assemblée à 21 h. 21 précises, laquelle a été rondement menée. Bravo!

Après la traditionnelle prise des photographies des récipiendaires des challenges, une bonne équipe a occupé les services de la cuisine.

Au nom de la société de tir "Armes-Réunies" de Courtelary:

Le président:

Bernard Bühler

Le secrétaire:

Robert Cudré-Mauroux